

Bordeaux

BACALAN

Le sol désimperméabilisé pour créer un parc public

Denis Lherm, d.lherm@sudouest.fr



Le parc se situe sur la partie arrière de la base sous-marine, sur un terrain en friche jusqu'ici inaccessible. GUILLAUME BONNAUD / SO

Un parc de 4 hectares est en chantier derrière la base sous-marine. C'est la plus grosse opération de désimperméabilisation du sol cofinancée par l'Agence de l'eau Adour Garonne

Désimperméabilisation : le mot n'est pas encore dans le dictionnaire, mais cela commence à être une réalité sur le terrain. En clair, on rend au sol sa perméabilité en enlevant le revêtement qui empêche l'eau de s'infiltrer. C'est l'un des mantras de la mairie écologiste de Bordeaux. Mais c'est beaucoup plus facile à dire qu'à faire, en raison du coût des travaux et de la rareté des surfaces bétonnées sans usage. En général, la désimperméabilisation s'applique à de toutes petites surfaces : un bout de cour d'école, un morceau de place publique, une allée entre des immeubles.

À Bordeaux Bacalan, dans le quartier des bassins à flot, la désimperméabilisation prend une tout autre ampleur. Derrière la base sous-marine, plus de 2 hectares ont été désimperméabilisés sur les 4 que compte le parc. Objectif : créer un nouveau parc public sur une ancienne friche portuaire dont le sol était bétonné à 80 %. Particularité de l'opération : elle est cofinancée par l'Agence de l'eau Adour Garonne (AEAG), pour qui elle représente la plus grosse opération de désimperméabilisation des trois régions concernées par le bassin-versant Adour Garonne (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes).

« Une autre dimension »

Un projet exemplaire, selon Guillaume Choisy, directeur général de l'AEAG : « La désimperméabilisation des sols est une politique nouvelle pour les agences de l'eau, on a commencé en 2020. Puis sont arrivés le Fonds vert et les fortes chaleurs de 2022 qui ont accéléré le mouvement. Pour retrouver de la biodiversité dans les villes, il faut permettre à l'eau de s'infiltrer, sachant que le sol est capable de filtrer certaines pollutions. On a plusieurs projets, des cours d'école, de crèche, de lieux publics. Ici, c'est une autre dimension, Bordeaux est l'agglomération de notre bassin qui a la meilleure approche globale de végétalisation et de désimperméabilisation. Ce parc sera un exemple que l'on pourra montrer. » « Dans le même quartier, nous avons désimperméabilisé 1 100 m² de surface dans l'école maternelle Lac 3, avec le soutien de l'Agence de l'eau. Ce quartier illustre notre politique de végétalisation : il était prévu 31 000 m² d'espaces verts autour des bassins à flot, nous allons en faire 65 000. Ce parc en construction derrière la base sous-marine sera un espace vert majeur, dont nous avons aussi doublé la surface par rapport au projet initial. Il va aussi permettre le bouclage du tour des bassins à flot », précise le maire, Pierre Hurmic.

UN CHANTIER À 9 MILLIONS D'EUROS

Le futur parc s'étire sur 400 mètres de long, par 100 mètres de large. Quelque 300 arbres déjà présents sur la friche sont conservés, 377 autres seront plantés à partir de l'automne. Il comprendra aussi une aire de jeu pour enfants, deux terrains de pétanque, un espace scénique de 750 m². Il est construit en deux temps : une première phase sera livrée en septembre 2024, la deuxième fin 2025. Cette dernière entraînera la démolition de deux hangars aujourd'hui squattés. Coût total de l'opération : 9 millions d'euros, dont 3 payés par l'AEAG.

Publié le 19/07/2024 – Sud-Ouest – Denis Lherm